

PRÉFET DES HAUTES-ALPES

DIRECTION DES SERVICES DU CABINET
ET DE LA SECURITE
Service Départemental de
la Communication
Interministérielle

Gap, le 9 Mai 2012

28, Rue Saint-Arey
05011 GAP cedex

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA PREFECTURE DES HAUTES-ALPES COMMUNIQUE

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 10 ET 17 JUIN 2012 Déclarations de candidature

Dans le cadre des élections législatives qui se dérouleront le dimanche 10 juin, et en cas de second tour, le dimanche 17 juin, la déclaration de candidature est obligatoire pour les deux tours de scrutin.

Les conditions à réunir et les démarches à effectuer pour déposer et faire enregistrer cette déclaration auprès de la préfecture sont précisées dans la mémento à l'usage des candidats de février 2012 qui est consultable sur le site internet de la préfecture des Hautes-Alpes :

www.hautes-alpes.gouv.fr – rubrique libertés publiques et démocratie – élections politiques

Pour le 1er tour de scrutin (10 juin 2012) :

L'ouverture du délai de dépôt des déclarations de candidatures est fixée au lundi 14 mai 2012. La clôture du délai de dépôt de ces déclarations et le délai limite pour le retrait de candidatures sont fixées au vendredi 18 mai à 18 heures.

La réception des candidatures s'effectuera à la préfecture – bureau A110 – 1er étage :

les lundi 14, mardi 15 et mercredi 16 mai de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h

Le jeudi 17 mai, la préfecture sera fermée.

Le vendredi 18 mai, une permanence sera assurée de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 18 h.

Le tirage au sort pour l'attribution des emplacements d'affichage destinés à la propagande électorale se déroulera le vendredi 18 mai à 18 h 30 à la préfecture - Salle Jean Moulin

Pour le second tour de scrutin (17 juin 2012) :

les candidatures devront être déposées dès le lundi 11 juin 2012 à partir de la proclamation des résultats par la commission de recensement jusqu'à 16 heures et le mardi 12 juin de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures (heure limite).

Pour tout renseignement complémentaire :

Tel : 04 - 92 - 40 - 48 - 88

: 04 - 92 - 40 - 48 - 89

